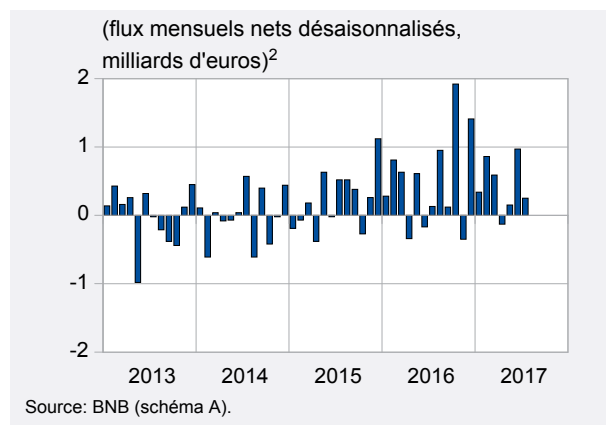
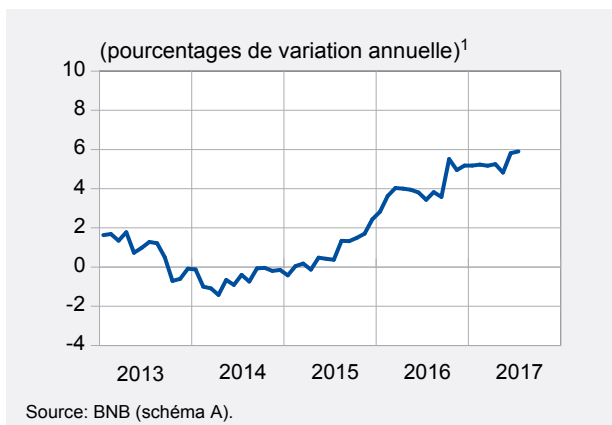


Liens: [observatoire du crédit](#)

Juillet 2017

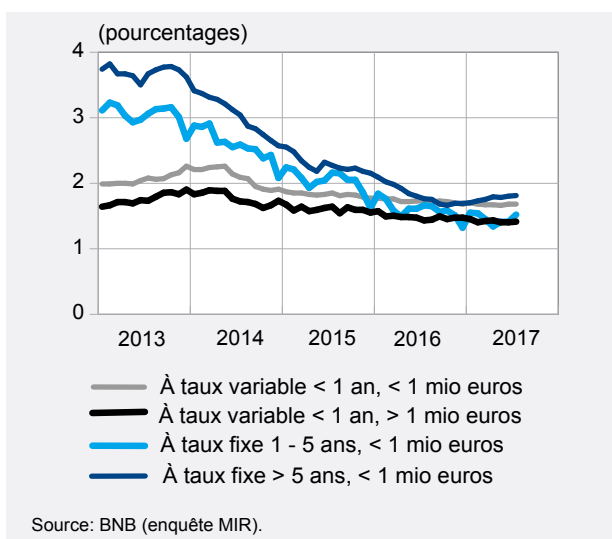
CRÉDITS ACCORDÉS AUX SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES PAR LES BANQUES RÉSIDENTES



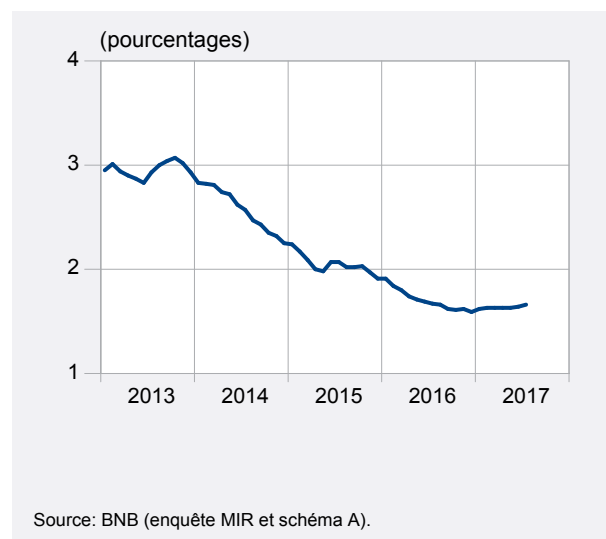
Le taux de variation à un an d'écart des crédits alloués par les banques résidentes aux sociétés non financières est resté comparable en juillet à celui observé le mois précédent, atteignant 5,9 %, contre 5,8 % en juin. Ce développement masque des évolutions contrastées entre les maturités. Le taux de croissance des crédits à moins d'un an est ressorti à 4,0 % (contre 3,4 % le mois précédent). Celui des crédits dont l'échéance est comprise entre un et cinq ans s'est quant à lui établi à 10,1 % (contre 9,4 % en juin). En revanche, la croissance des crédits à plus de cinq ans a légèrement baissé, revenant à 6,0 % (après 6,3 % en juin). Sur la base des données désaisonnalisées, le volume des nouveaux crédits accordés en juillet a été supérieur (de 0,2 milliard d'euros) à celui des remboursements.

La moyenne des taux d'intérêt sur les nouveaux crédits aux entreprises a augmenté de 2 points de base, passant de 1,64 % en juin à 1,66 % en juillet. Une catégorie de crédits a principalement contribué à cette légère hausse, à savoir les prêts à moyen terme (dont la fixation initiale du taux est comprise entre un et cinq ans), pour lesquels le taux a bondi de 11 points de base, à 1,52 %. En revanche, le taux à court terme (dont la fixation initiale du taux est inférieure à un an) portant sur des montants inférieurs à 1 million d'euros est demeuré à 1,68 % (comme en juin). Enfin, le coût des prêts à court terme d'un montant supérieur à cette somme a grimpé de 1 point de base, à 1,41 %, tout comme le tarif des emprunts à long terme (dont la fixation initiale du taux est supérieure à cinq ans), qui s'est élevé à 1,81 % à la fin de juillet.

TAUX D'INTÉRÊT SUR LES NOUVEAUX CRÉDITS



TAUX MOYEN PONDÉRÉ ³



1 Calculés comme le rapport des flux cumulés nets des douze derniers mois à l'encours des crédits du mois correspondant de l'année précédente. Cette définition n'inclut pas les reclassifications et révisions éventuelles de l'encours.
 2 Les flux mensuels nets correspondent aux montants des nouveaux prêts octroyés dont on déduit la valeur des remboursements.
 3 Taux moyen pondéré appliqué par les banques belges aux nouveaux crédits aux entreprises. La pondération est basée sur les encours des différents types de crédits.